

■ **Ecole de soins infirmiers de Bois-Cerf**, à Lau-sanne, CH-550-0176728-3, formation d’infirmières et d’infirmiers dans une éthique chrétienne (FOSC du 19.12.2003, p. 19). Statuts modifiés le 28 avril 2005. Nouveau nom: **Ecole supérieure de soins ambulanciers de Bois-Cerf et Centre d’enseignement des soins d’urgence - Lausanne**. Nouvelle adresse: avenue d’Ouchy 31. Nouveau but: formation de professionnels de la santé et du secours, notamment des ambulanciers, des techniciens-ambulanciers et la formation continue en soins et secours d’urgence. Clivaz Luchez Patrizia, Dutoit Bernard et Gardaz Philippe ne sont plus membres du comité; leur signature est radiée. Rivier Denis, qui n’est plus président, reste membre du comité et continue à signer collecvtivement à deux. L’association est également engagée par la signature ccollective à deux de Guisan Isabelle, d’Avenches, à Lausanne, présidente, Bezençon René, d’Eclagnens, à Lausanne, Laurent Catherine, de Neuchâtel, à Lausanne, Liniger Kurt, de Courlevon, à Morat, Paquier Janine, de Denges, à Lutry, Vittoz Georges, de Froideville, à Lausanne, tous membres du comité, et Pillet Alain, de Martigny, à Pully. Procuration collective à deux est conférée à Laferrière Germain, de Guggisberg, à Bioley-Orjulaz.

Journal no 5143 du 08.05.2006
(03372686 / CH-550.0.176.728-3)